



Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts
Communaux de Vaylats

e-mail: collectif.dic@orange.fr
site: www.collectifledic.fr



La Journée Citoyenne

(complément au contre édito)

Dans son édito de Juin, le Maire et le conseil municipal aborde le sujet de la **Journée Citoyenne** en ces termes on cite :

*« Hangar Montagnan » : l'acquisition définitive de ce bien a eu lieu en 2023. Le nettoyage est prévu à l'automne 2023 lors d'une **demi-journée citoyenne** à planifier »*

A la lecture de cette **phrase lapidaire et sans détour** il nous a semblé opportun de rappeler au maire Bertrand Gouraud si besoin est, ce qu'est réellement le principe de la **Journée citoyenne**.

A cela rien de mieux que de se remémorer la charte de cette journée citoyenne qui fait référence au principe de subsidiarité.

Charte de la Journée Citoyenne

La Journée citoyenne c'est quoi au juste ? C'est avant tout un **état d'esprit : faire ensemble pour mieux vivre ensemble**.

En fédérant les énergies positives, cette manifestation vise à susciter la création de liens entre les habitants et à mettre en synergie l'ensemble des acteurs d'un territoire (habitants, associations, élus, entreprises, services municipaux...)

« En leur donnant la parole et en valorisant leur expertise elle crée les conditions de leur coopération, de la conception à la réalisation de projets communs (travaux d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, projets culturels...). Elle donne ainsi à chacun la possibilité de devenir acteur. Cela favorise une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par tous du bien commun »

La Journée citoyenne se fixe donc pour objectif de créer une dynamique de vivre ensemble en favorisant un **sentiment d'appartenance** et de fierté et en permettant de construire une relation différente basée sur :

- la confiance,
- le respect
- l'échange

entre les habitants, les acteurs économiques, les associations locales, les élus et les services municipaux. L'entraide, la solidarité, le partage de compétences et d'expériences constitue ainsi la colonne vertébrale de cette journée.

Son fonctionnement est basé sur le volontariat. **Chacun a donc la liberté d'y participer.** Elle permet **d'impliquer l'ensemble des habitants** (quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur milieu social ou leur croyance) dans un esprit d'égalité privilégiant le partage des compétences.

Les grands principes de la Journée citoyenne

Afin de garantir l'esprit, la réussite et la pérennité de la Journée citoyenne, **il est conseillé d'appliquer certains principes** tels que :

- **Impliquer les citoyens pendant et en amont des projets.**
- **Etre à l'écoute et favoriser la confiance** afin d'encourager l'initiative.
- **Impliquer l'ensemble des habitants** dans une perspective intergénérationnelle.
- **Impliquer les élus** : tout comme la collectivité ils deviennent accompagnateurs et facilitateurs de l'initiative citoyenne.
- **Valoriser** l'ensemble des participants.
- **Permettre l'appropriation par tous du bien commun.**
- **Rechercher** à intégrer les nouveaux habitants.
- **Favoriser** la bonne humeur et la convivialité, notamment par l'organisation d'un temps de convivialité (repas, apéritif...)

Cela étant dit nous pensons aussi que lorsque l'on s'adresse aux administrés d'une commune, le moins que l'on puisse faire en qualité d'élu c'est de s'approprier les principes de base qui régissent les conditions de réussite des actions à entreprendre ou entreprises. Par ailleurs pour donner envie **les mots** à utiliser à l'oral et encore plus à l'écrit sont importants. C'est bien connu

« *la forme valorise ou déprécie le fond* ».

En l'occurrence la forme utilisée dans l'édito de Juin 2023 de la Mairie concernant la participation des habitants à la **demi-journée citoyenne** est déplorable.

Encore un effort...

Le Collectif DIC